

**Lettre ouverte de Mme Françoise Bertrand, Présidente directrice-générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, sur l'attribution du contrat des voitures de métro de Montréal par la STM**  
**Montréal, le 6 mai 2010 – 548 mots**

---

**En attendant le métro !**

Depuis l'Expo qu'à Montréal, on roule dans les mêmes voitures de métro. Le temps est venu de les remplacer puisqu'on en est à un point où leur entretien coûte plus cher que leur remplacement. Il y a deux ans, la Société de transport de Montréal (STM) a lancé un appel d'offres international pour les remplacer. Le consortium Bombardier-Alstom a été le seul à soumissionner et répondre aux requis de la STM. Puis, le nombre de voitures commandé a augmenté considérablement et la STM a dû rouvrir le dossier tel que l'exigeait le gouvernement du Québec. Depuis, un nouveau joueur, jusqu'à ce jour absent du Québec, s'est manifesté.

Il ne m'appartient pas de déterminer si les conditions complexes liées aux appels d'offres et aux règles de l'OMC ont été scrupuleusement suivies. Toutefois, force est d'avouer que l'argumentaire soumis par Bombardier, évoqué dans les médias, est fort convaincant.

La Fédération des chambres de commerce du Québec estime que, compte tenu de l'état des finances publiques, de l'économie du Québec et de l'importance des opérations de Bombardier ici, ces facteurs doivent aussi être pris en compte dans l'attribution du contrat.

**Les Québécois n'ont pas les moyens de payer deux fois!**

Accorder le contrat du métro à une autre entreprise que Bombardier/Alstom peut aussi vouloir dire que les Québécois passeraient deux fois à la caisse. En effet, l'arrivée et l'établissement d'un nouveau joueur comportent, pour ces seuls nouveaux joueurs et selon les règles habituelles, une participation financière du gouvernement, notamment par Investissement Québec et pour la formation des travailleurs. Or, Bombardier/Alstom possède déjà cette main-d'œuvre formée à leurs modes de production et elle est opérationnelle dès demain.

De plus, les travailleurs spécialisés du Bas-du-Fleuve et leurs familles ne déménageront pas pour aller rejoindre une nouvelle entreprise ailleurs. Réduits au chômage, il y a peu de chances que ces travailleurs trouvent un emploi équivalent dans leur région. Ce n'est pas que les familles qu'il faudra alors aider, mais l'économie de toute une région qui sera perturbée.

Ainsi, même si par hasard, la concurrence proposait un meilleur prix, au total, la facture serait plus onéreuse.

**Pour soutenir le développement économique**

Tout porte à croire qu'un autre constructeur pourrait s'installer dans le grand Montréal. La Métropole en a bien besoin puisqu'elle a ressenti plus durement les effets de la

dernière récession. Mais n'oublions surtout pas que le siège social nord-américain de Bombardier Transport, incluant son centre d'excellence en ingénierie, ses emplois à haute valeur ajoutée et même 35 % des ses fournisseurs s'y trouvent. La présence de Bombardier dans son ensemble permet également à près de 20 000 Québécois de gagner leur vie, presque partout sur le territoire québécois, à des salaires au-dessus de la moyenne provinciale.

Le temps presse. Le renouvellement des voitures du métro de Montréal ne peut souffrir un autre délai. L'économie du Québec et la sécurité des voyageurs sont en jeu. Les finances publiques et les Québécois au premier chef ne peuvent endurer une double facture.